

## COMMISSION COMMUNICATION

La Commission Communication s'est réunie d'urgence le 27 avril 2009 pour préparer le bon à tirer concernant la mise en page définitive de la CHARTE DES ELUS du Pays Vernois.

(Celle-ci devant être obligatoirement présentée au Conseil Communautaire du 12 mai 2009 pour y être votée).

Le choix du placement de la carte du canton qui est retenue est : au centre du texte

La couleur bleu doit être dominante, le texte rédigé par J COULAUD et JL NOYER n'est pas modifié.

Les paragraphes sont mieux séparés et leur présentation plus marquée. Un fond de texte couleur parchemin est choisi ;

Accord pour imprimer suivant devis

**NB : la charte a été votée à l'unanimité par le Conseil Communautaire prouvant son importance et son besoin d'être**

**Compte rendu de la visite faite par JL NOYER et B DELPRAT à nos voisins de l'EPCI ; ISLE MANOIRE dans leurs bureaux à Sainte Marie de Chignac le 29 mai 2009.**

Le thème est centré sur la communication

Comparativement à notre Trait d'Union, la rédaction de leur journal est moins simple, la périodicité est indéterminée. . La commission ne se réunit pas souvent, ils sont peu nombreux et moins structurés

Les textes traitent plus de l'événementiel que de l'institutionnel

Sur le plan de la signalétique, peu de choses :

- pas de sticker ni de panneaux d'entrée aux limites de l'EPCI.

- pas de communication et de présence auprès des associations, sauf la tenue annuelle de la fête de la Communauté.

Il y a un manque de cohésion entre les communes

Il y a un bon consensus sur l'idée d'une distribution commune du journal communautaire car nos collègues ont les mêmes problèmes que nous avec La Poste !

Même possibilités de mise en commun de la mise en page du journal et son édition (7000 exemplaires)

Aide à la création d'un site Internet en réunissant conjointement les deux commissions

Enfin la charte des élus du Pays Vernois a suscité un vif intérêt de nos voisins !

Mais difficile pour eux d'en rédiger une, vu la faible participation

Aucun calendrier d'activité n'a été fixé